

Antenne interjurassienne de l'égalité

Autor(en): **Ruf, Barbara**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **9 (2009)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-352592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Antenne interjurassienne de l'égalité

Barbara Ruf

Responsable du Bureau de l'égalité entre la femme et l'homme du canton de Berne



Les cantons de Berne et du Jura ont ouvert le 2 février 2009 l'Antenne interjurassienne de l'égalité. Avec cette institution, le Jura bernois dispose désormais d'un interlocuteur de langue française pour tout ce qui touche à l'égalité.

L'Antenne interjurassienne de l'égalité fournit des renseignements aux particuliers, aux organisations et aux entreprises sur la thématique de l'égalité dans toute sa variété. Qu'il s'agisse d'égalité salariale, de congé maternité, de rédaction épïcène, de conciliation du travail et de la famille ou de harcèlement sexuel, l'Antenne interjurassienne peut proposer son concours. Elle répond aux questions, fournit des informations ou encore dirige la clientèle vers les centres de consultation spécialisés.

L'Antenne interjurassienne de l'égalité est dirigée par le Bureau de l'égalité du canton du Jura à Delémont. C'est là d'ailleurs qu'elle a son siège. Mais les entretiens peuvent également se dérouler dans le Jura bernois. L'Antenne est ouverte tous les jours, pendant les heures d'ouverture du Bureau.

L'Antenne interjurassienne de l'égalité comble une lacune dans l'offre du canton de Berne en matière d'égalité. Certes, le Bureau bernois de l'égalité fournit également des renseignements en lan-

gue française. Mais, pour les questions complexes, les collaboratrices germanophones du Bureau buttent sur le français malgré toute leur bonne volonté.

La solution mise en place apporte une réponse pragmatique à un problème qui existe depuis de longues années. Les ressources humaines mises à la disposition de l'Antenne pour les trois prochaines années correspondent en moyenne à un poste à 20%. Le Bureau de l'égalité du canton du Jura est indemnisé à raison de 30 000 francs par an. Les deux cantons ont conclu une convention de prestations qui règle tous les détails.

Techniquement et politiquement parlant, cette solution est la plus adéquate de toutes celles qui ont été envisagées. Elle permet en effet à la population du Jura bernois de profiter de l'expérience et du professionnalisme du Bureau jurassien. Compte tenu des effectifs du Bureau bernois, deux postes équivalents plein temps, l'offre proposée est adéquate.

L'Antenne interjurassienne de l'égalité doit son existence à la longue tradition de collaboration entre les deux bureaux qui se manifeste notamment dans le stand commun au Salon de la formation. L'Antenne vient encore consolider ces relations de partenariat.

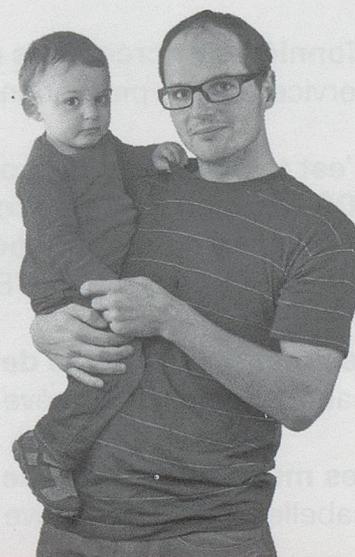
Le Bureau bernois de l'égalité va continuer de déployer ses activités pour le canton de Berne tout entier. Ses publications continueront de paraître dans les deux langues. De même, ses projets continueront dans la mesure du possible de s'adresser aux deux régions linguistiques. Les avis qu'il émet profitent au canton dans son ensemble, de même que son action en faveur de l'intégration de la perspective genre dans toutes les politiques publiques. Enfin, le Bureau bernois conserve son siège dans *egalite.ch*, le réseau des bureaux de l'égalité de Suisse romande.

L'Antenne va permettre de simplifier les contacts avec la région. J'espère que les échanges entre le Bureau bernois et la Commission cantonale de l'égalité, d'une part, et la population, les organisations et les institutions du Jura bernois, d'autre part, seront dorénavant plus spontanés.

Dans le domaine de la politique de l'égalité, le canton du Jura et celui de Berne sont confrontés à des interrogations similaires: Comment atténuer les inégalités salariales entre les deux sexes? Comment les pères et les mères peuvent-ils concilier plus facilement travail et famille? Comment augmenter la représentation féminine en politique? Comment élargir le choix professionnel des filles et des garçons? Le canton du Jura et le Jura bernois ont un indice de l'égalité (Office fédéral de la statistique) quasiment identique qui se situe dans la moyenne. Ce qui signifie que les deux régions peuvent s'épauler et se stimuler mutuellement.

Je souhaite que sous l'impulsion de l'Antenne, le Jura bernois devienne plus sensible encore à l'égalité dans la famille, dans la formation et dans la vie professionnelle et plus conscient de l'apport de la réalisation de l'égalité pour l'économie, la politique et la société civile. L'Antenne interjurassienne de l'égalité aura atteint son objectif lorsque le public connaîtra et sollicitera ses prestations. Elle est tributaire, pour réussir, de la coopération des réseaux et des personnes clé du Jura bernois. Toutes et tous ont leur rôle à jouer durant les trois années de la phase pilote. Bonne chance à toutes les actrices et tous les acteurs de l'expérience!

«Je souhaite travailler à temps partiel pour avoir plus de temps à consacrer à mes enfants. Comment faire?»



N'hésitez pas à nous contacter!

Antenne interjurassienne de l'égalité

032 420 79 06
egalite.interjurassienne@jura.ch